

Yachting 2035 : la transformation économique du secteur en réponse aux nouvelles normes environnementales

À l'occasion de son 18^e Symposium Économique – La Belle Classe Superyachts organisé en collaboration avec UBS, le Yacht Club de Monaco a réuni les principaux acteurs du yachting international afin d'analyser les profondes mutations économiques du secteur à l'horizon 2025. Inscrit dans la démarche « Monaco, Capital of Advanced Yachting », ce dîner-débat a mis en lumière un constat partagé : la transition environnementale est désormais un facteur structurant des modèles économiques du yachting. Placée sous le thème « *Yachting 2035 : la transformation économique du secteur en réponse aux nouvelles normes environnementales* », cette nouvelle édition a proposé une lecture prospective des mutations structurelles à l'œuvre dans l'industrie. Dans un contexte marqué par l'accélération des transformations démographiques, géopolitiques, technologiques et financières, les échanges ont souligné la nécessité pour l'industrie d'anticiper des évolutions désormais inscrites dans le long terme.

Avec un impact économique global estimé à 54 milliards d'euros, dont près de 80 % en Europe, le yachting se trouve aujourd'hui à un point de basculement : préserver sa capacité de création de valeur tout en intégrant des exigences environnementales de plus en plus contraignantes. « *Le yachting s'inscrit dans un écosystème économique, environnemental et humain qui appelle une vision collective et de long terme. Avec près d'une centaine de participants, ce symposium constitue une plateforme unique où l'ensemble des acteurs de la chaîne du yachting peuvent se retrouver, échanger et faire évoluer le secteur ensemble* » note **Bernard d'Alessandri, Directeur et Secrétaire Général du Y.C.M.**

« *L'ensemble des normes, des questionnements environnementaux nous permettent de construire une nouvelle stratégie pour développer le business et protéger l'environnement pour les générations futures. Seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin* » notait à son tour **Christophe Madrolle, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Région Sud), membre de la commission permanente, siégeant également à la commission biodiversité, mer, littoral, parcs naturels régionaux et risques.**

Une lecture factuelle d'un marché en recomposition

En ouverture des échanges, **Francesca Webster, Rédactrice en Chef de SuperYacht Times**, a dressé le portrait d'une industrie en croissance continue, mais engagée dans une phase de recomposition profonde. Avec plus de 6 200 yachts de plus de 30 m. actuellement en activité et un carnet de commandes toujours soutenu, le secteur des super-yachts confirme sa solidité structurelle. Avec un premier semestre 2025 teinté d'hésitation dû à l'incertitude économique et politique, entraînant une stagnation du marché et un ralentissement de l'activité. La dynamique a commencé à s'améliorer. « *À la fin de l'année, le volume des transactions a dépassé les niveaux de 2024, le total des ventes et le tonnage brut global ont été nettement supérieurs à ceux des années précédentes* » évoque la journaliste.

Une situation représentative d'un « *marché de plus en plus tiré par des projets de grande envergure, en particulier dans le segment des plus de 80 m.* » Cette dynamique s'accompagne également d'une transformation des équilibres entre construction neuve, marché de l'occasion et refit, ce dernier représentant à lui seul un impact économique estimé à 5,6 milliards d'euros, « *71 % de ce montant provient d'activités indirectes, c'est-à-dire les fournisseurs, les services, l'hébergement, la logistique, l'approvisionnement, et tout cela se répercute sur les économies locales.* »

Au-delà des volumes, le marché se transforme : cycles de décision plus longs, projets plus complexes et intégration croissante de critères environnementaux dès la conception. La performance ne se mesure plus uniquement en livraisons, mais dans la capacité à répondre à des attentes multiples et interdépendantes. « *Nous constatons une prise de conscience croissante de la part des propriétaires. À mesure que le droit international évolue et que la législation se renforce, la durabilité des navires devient un facteur clé* » poursuit-elle.

Une industrie inscrite dans les grandes dynamiques macroéconomiques

Invité à partager une lecture macroéconomique et géopolitique, **Maximilian Kunkel, Directeur des investissements – UBS**, a structuré son analyse autour de cinq dynamiques : démographie, démondialisation, décarbonation, digitalisation et dette, qui redessinent durablement les équilibres économiques mondiaux. Le vieillissement démographique, observé tant dans les économies développées que dans certaines économies émergentes, accentue la pénurie de main-d'œuvre et stimule les investissements dans l'automatisation, la robotique et les technologies d'amélioration de la productivité.

La démondialisation se traduit par l'émergence d'un monde multipolaire fondé sur des relations d'interdépendance, où les rivalités géopolitiques coexistent avec la poursuite des échanges commerciaux. La décarbonation et la digitalisation redéfinissent durablement les modèles économiques, transformant les modes de production, de travail et de consommation.

« Notre façon de travailler, notre lieu de travail, notre activité professionnelle, notre mode de consommation, tout cela est en train de changer. » Enfin, des niveaux de dette publique et privée historiquement élevés limitent durablement les marges de manœuvre des États et modifient l'environnement financier. La combinaison de ces cinq dynamiques crée à la fois des tensions et des contre-forces, où les gains de productivité liés à la digitalisation peuvent partiellement compenser les freins à la croissance induits par la démographie, la dette et les recompositions géopolitiques. « L'on peut encore être optimiste quant à l'évolution de l'économie au cours des prochaines années, et même en 2026, à condition de tenir compte des différents développements liés aux 5D. »

Normes 2035 : une nouvelle réalité économique

L'horizon réglementaire de 2035, longtemps perçu comme lointain, s'inscrit désormais dans les arbitrages actuels du secteur. Apportant un éclairage précis sur l'évolution rapide des cadres réglementaires européens et internationaux, le **Dr Nathalie Hilmi, experte en macroéconomie, finance internationale et développement durable**, a insisté sur la performance environnementale. « La réglementation environnementale n'est plus une préoccupation future ou un enjeu professionnel récurrent. Elle est désormais un moteur économique structurel. Les émissions ne sont plus un coût externe. Elles deviennent un passif financier qui affecte directement les marges d'exploitation. » Les nouvelles normes impliquent des coûts significatifs, qu'il s'agisse de retrofit, de carburants alternatifs ou de nouvelles technologies, mais elles ouvrent également la voie à de nouveaux marchés et à des avantages compétitifs pour les acteurs capables d'anticiper. Dans une industrie où la construction neuve représente un impact économique estimé à 20 milliards d'euros, l'adaptation aux normes environnementales constitue un enjeu stratégique majeur, bien au-delà d'un simple exercice de conformité.

« En 2035, le yachting sera autant façonné par la manière dont nous moderniserons la flotte existante que par ce que nous construirons ensuite. Investir dans l'empreinte environnementale d'un yacht grâce à sa rénovation permet de protéger sa valeur à long terme tout en répondant aux normes de plus en plus strictes et aux attentes croissantes des propriétaires » commente pour sa part **Txema Rubio, Commercial Director - MB92 Group**.

Monaco occupe une position singulière. La forte concentration d'activités nautiques en fait un cas d'étude emblématique de l'impact concret des nouvelles normes environnementales. Depuis 2025, le durcissement des exigences renforce les contraintes opérationnelles et les besoins d'investissement, tout en positionnant la Principauté comme un terrain d'expérimentation pour un yachting plus durable.

Du surcoût à la création de valeur

Les débats ont également mis en lumière la capacité du yachting à absorber les surcoûts liés à la durabilité et à les transformer en valeur. Pour **Marnix Hoekstra, Co-Creative Director and Partner chez Vripack**, la transition environnementale constitue avant tout un défi de conception globale : « Je pense que la durabilité, la protection de l'environnement, est le plus grand défi de notre génération en matière de conception. Je ne pense donc pas qu'il s'agisse d'un dilemme politique ou d'un aspect social. » À travers une approche fondée sur le Human Centric Design, il a mis en évidence la nécessité d'intégrer les enjeux de durabilité dès les premières phases de design, non comme une contrainte réglementaire, mais comme un moteur d'innovation.

Project Zero, monocoque “zéro émission” fonctionnant à l'énergie thermique, solaire et végétale avec une capacité de stockage d'énergie de 5MWh, illustre cette approche. Il utilise les principes de co-génération : les panneaux photovoltaïques sont utilisés pour produire de l'électricité, et la chaleur qu'ils dégagent sert aussi à chauffer le circuit thermique, destiné à l'air conditionné ou le chauffage. « Tout ce qui est chaud, provient de notre système thermique. Tout ce qui nécessite de l'électricité provient de notre batterie. » Pensé non comme une réponse à une contrainte réglementaire, mais comme l'expression d'une vision, il reflète l'évolution des attentes d'une nouvelle génération de propriétaires, pour qui la durabilité s'inscrit désormais au cœur de l'expérience et de la valeur du projet.

Une vision collective portée par le Yacht Club de Monaco

À travers le Symposium Économique – La Belle Classe Superyachts, le Yacht Club de Monaco affirme son rôle de plateforme de référence où se réunissent les acteurs capables de faire évoluer le yachting et d'en préparer l'avenir. Un espace de dialogue unique, au service d'un secteur innovant, responsable et économiquement durable, ouvert aux nouvelles générations. Cette dynamique se prolongera lors du **Monaco, Capital of Advanced Yachting Rendezvous (21–24 mars)**, qui débutera par un salon des métiers organisé le samedi 21 mars et destiné à la nouvelle génération.

Quelques chiffres (Source : SuperYacht Times)

54 Md€ : impact économique global de l'industrie des super-yachts

20 Md€ : impact économique de la construction neuve

5,6 Md€ : impact économique du marché du refit

1,1 Md€ : Impact économique global du brokerage et charter

80 % de la production mondiale concentrée en Europe (Italie, Pays-Bas, Allemagne)